

AUJOURD'HUI EN FRANCE 21-9-2009

Le Parisien Aujourd'hui en France

21-9-2009

Correctionnelle

Un militant jugé pour refus de fichage ADN

SEREIN à quelques heures de son procès, François Vaillant se définit ainsi : « Je ne suis pas un délinquant, je suis un désobéisseur civil, non violent. » Ce philosophe de 58 ans, membre du Collectif des déboulonneurs de Rouen (Seine-Maritime), comparait cet après-midi à 13 heures devant la 4^e chambre correctionnelle de

Rouen pour avoir refusé un prélèvement ADN. La justice avait demandé à François Vaillant de donner son empreinte génétique après sa condamnation, en 1997, à un 1 € symbolique pour des dégradations légères commises lors d'opérations de « barbouillage » contre des panneaux publicitaires.

« Je refuse de figurer dans le fichier des criminels »

« Les déboulonneurs agissent en plein jour, à visage découvert et sans violence », rappelle François Vaillant, rédacteur en chef de la revue « Alternatives non-violentes ». En juin et décembre 2006, il avait participé à une action de barbouillage à Rouen, peinturlurant des panneaux publicitaires de slogans tels que « Pub = pollution », « Ici bientôt un arbre » ou encore « La pub fait dépenser ». Les déboulonneurs justifient leurs initiatives par les maux que la publicité entraîne selon eux : pollution visuelle, surconsommation débridée, surendettement.



François Vaillant. (DR.)

« Un an après ma condamnation, on m'a convoqué pour un prélèvement de matériel génétique, relate François Vaillant. Je me suis rendu au commissariat. On m'a fait asseoir dans une sorte de fauteuil de dentiste. J'ai alors refusé de donner mon ADN, j'ai signé un papier et je suis reparti. » Cette insoumission lui vaut aujourd'hui d'être jugé en correctionnelle. En théorie, il encourt un an de prison et 15 000 € d'amende. Le

philosophe, dont l'avocat M^e François Roux plaidera la relaxe, défend sa décision.

« D'abord, je refuse de figurer pendant quarante ans dans le fichier des criminels, bien que je comprenne l'intérêt d'un fichier des personnes condamnées après procès, argumente le philosophe. Ensuite, je m'oppose à l'extension de ce fichier. Le tout-sécuritaire ne mène pas à la sécurité. Certains aimeraient fichier toute la population pour la contrôler. Dans le cadre d'une dictature, une telle situation pourrait permettre les pires dérapages. » Comme à chaque audience, le déboulonneur va utiliser le prétoire comme une tribune. Il a fait citer comme témoins Marie-Christine Blandin, sénatrice verte du Nord, ou encore Matthieu Bonduelle, secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM). Quant à la publicité dans l'agglomération rouennaise, les déboulonneurs assurent que leurs interventions s'avèrent payantes. « Plusieurs grands panneaux illégaux ont été démontés », se réjouit un militant qui viendra soutenir François Vaillant à l'audience.

GEOFFROY TOMASOVITCH